



Dossier d'inscription 2019/2020

Adhérent* : M F

Nom* :

Tél port* :

Prénom* :

Tél port. des parents si mineur* :

Adresse :

.....

Courriel (*lisible svp*)* :

CP : Ville :

.....@.....

Date de naissance* :/...../.....

la communication se fera essentiellement en **groupe privé**

Pseudo Facebook* :

via WhatsApp et Facebook

* Champ obligatoire

Photo
Uniquement
pour les
nouveaux
adhérents

1	<input type="checkbox"/> MODERN JAZZ (4 - 7 ans)	Vendredi C. Culturel	17h15-18h00	Mélanie	110 €/an
2	<input type="checkbox"/> MODERN JAZZ (8 - 13 ans)	Vendredi C. Culturel	18h00-19h00	Mélanie	120 €/an
3	<input type="checkbox"/> MODERN JAZZ (Ados – Adultes)	Vendredi C. Culturel	19h00-20h00	Mélanie	140 €/an
4	<input type="checkbox"/> COMEDIE MUSICAL (Ados – Adultes)	Vendredi C. Culturel	20h00-21h00	Mélanie	140 €/an
5	<input type="checkbox"/> SALSA débutant	Lundi SDF	19h40-20h40	Franck	140€/pers/an
6	<input type="checkbox"/> ROCK tous niveaux	Lundi SDF	20h30-21h30	Franck	140€/pers/an
8	<input type="checkbox"/> DANCE HALL (ados + 15 ans/adultes)	Mercredi C. Culturel	19h00-20h15	Coralie	140€/an
9	<input type="checkbox"/> SOCA (ados + 15 ans/adultes)	Mercredi C. Culturel	20h15-21h30	Coralie	140€/an
10	<input type="checkbox"/> DANCEHALL TRAINING	Mercredi C. Culturel	18h00-19h00	Coralie	130€/an
11	<input type="checkbox"/> HIP HOP (6-8 ans)	Jeudi SDF*	17h45-18h30	Thibault	115€/an
12	<input type="checkbox"/> HIP HOP (9-12 ans)	Jeudi SDF*	18h30-19h30	Thibault	125€/an
13	<input type="checkbox"/> HIP HOP (ados/adultes)	Jeudi SDF*	19h30-20h45	Damien	140€/an

*salle de fêtes

Uniquement pour les cours adultes : 2 cours 250 € - 3 cours 370 € - 4 cours 490 €

Paiement en 3 fois possible :

1 chèque de encaissé immédiatement

1 chèque de encaissé le 01/10/2019

1 chèque de encaissé le 01/11/2019

Paiement en 5 fois possible (à partir de 200 €) :

1 chèque de encaissé le 01/12/2019

1 chèque de encaissé le 01/01/2020

Paiement en 7 fois possible (à partir de 300 €) :

1 chèque de encaissé le 01/02/2020

1 chèque de encaissé le 01/03/2020

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

Contact : Jenny 06.49.17.71.14 ou lesqindanse@hotmail.com

Site internet : <http://lesqindanse.e-monsite.com/>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/lesqindanse>

Cadre réservé à l'association

- photo pour les nouveaux adhérents (à coller sur le dossier page 1)
- certificat médical de moins d'un mois, attestant la pratique de la danse
- autorisations signées (page 2, pour les mineurs)
- autorisation signée (page 3, pour les majeurs)
- règlement intérieur à lire et à signer (page 4)

AUTORISATIONS (pour les mineurs)

Autorisation du responsable légal pour les mineurs :

Nom : Prénom :

Tél : Courriel :

Lien :

Père Mère Tuteur

Je soussigné(e) Madame/Monsieur responsable légal de (*nom et prénom de l'enfant*)..... autorise ma fille/mon fils à participer aux cours de

Signature du responsable légal :

Autorisation du droit à l'image pour les mineurs :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur responsable légal de (*nom et prénom de l'enfant*)..... autorise* / refuse* que ma fille/mon fils soit photographié(e), filmé(e) par l'association Lesq'in Danse, aux fins de publications sur le site internet, la page facebook et tout autre support créé par l'association.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

* Barrer la mention inutile

Fait à le

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE (pour les majeurs)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur autorise* / refuse* être photographié(e), filmé(e) par l'association Lesq'in Danse, aux fins de publications sur le site internet, la page facebook et tout autre support créé par l'association.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

* Barrer la mention inutile

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

Reprise des cours :

DANCEHALL TRAINING, DANCEHALL et SOCA :
Le mercredi 18 septembre 2019

HIP HOP :
Le jeudi 19 septembre

MODERN JAZZ et COMEDIE MUSICAL :
Le vendredi 20 septembre 2019

SALSA et ROCK :
Le lundi 23 septembre 2019

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION LESQ'IN DANSE

Article 1 – Membre et cotisation

Seuls sont membres de l'association, les personnes nous ayant fourni la cotisation et les documents dûment remplis. Aucun remboursement de la cotisation ne sera fait en cours d'année.

Le paiement de la cotisation peut s'effectuer en 3 fois (si inférieur à 200€), en 5 fois (à partir de 200€), en 7 fois (à partir de 300 €)

Article 2 – Assurance

L'association est assurée pour la responsabilité civile et la protection juridique concernant tous les membres de l'association et également lors des déplacements et représentations, néanmoins il est conseillé de prendre une assurance individuelle de manière à être couvert le mieux possible.

Article 3 – Accès aux salles d'activités et aux cours

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts occasionnés par l'un de ses adhérents dans chaque salle d'activités. Les frais engagés seront totalement à la charge du responsable du délit.

Article 4 – vol et perte

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les salles et lors des activités.

Article 6 – Discipline

Les adhérents devront faire preuve de :

- respect des lieux
- respect d'autrui
- civisme
- respect du personnel encadrant
- respect de l'activité menée
- La tenue correcte est exigée
- Tenue de sport et basket obligatoire (pas de jean, ni de claquette ou sandalette) pensez aux enfants !!!!!
Trop d'enfants arrivent en cours en claquette, sandalette ou jean, ce n'est pas confortable !!!!!

Article 7 – les cours et les dates à retenir

Vous vous engagez pour un cours, vous ne pouvez pas changer de cours durant l'année.

Nous vous informerons des dates du gala et des répétitions. La présence de chaque danseur à l'ensemble de ces dates est indispensable mais pas obligatoire. Le gala se déroulera au centre culturel le Lesquin.

Les tenues pour le gala sont à la charge de l'adhérent.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

La fin des cours pour la saison 2019/2020 est prévue après le gala.

Les responsables de l'association se réservent le droit d'exclure ou de refuser l'accès à toutes activités aux personnes qui ne répondraient pas aux règles établies ci-dessus.

Les membres du bureau.

Date :

Nom et prénom de l'adhérent :

.....

Signature de l'adhérent :